

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BARAKA GOLD SERVICES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE COCODY
QUARTIER ANGRE MAHOU RUE L69 DOKUI-DJONKI, Lot
429, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 15 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARAKA GOLD SERVICES »

Objet : EXPLOITATION MINIERE. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE COCODY QUARTIER ANGRE MAHOU RUE L69 DOKUI-DJONKI, Lot 429, Ilot 43

Dirigeant(s) Mlle KONE FATOUMATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03373 du 24/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23960/GTCA/RC/2023 du 24/03/2023

